



PV Assemblée Générale
Veille Citoyenne de la Boucle du Rhône en Dauphiné
Lundi 8 mars 2021 (de 20h00 à 21h50)
En visio

17 participants (14 adhérents et 3 sympathisants)

Les statuts ne prévoient pas de quorum pour la validité des décisions prises par l'assemblée générale.

Ordre du jour :

- Rapport moral,
 - Bilan de l'activité 2020,
 - Bilan financier 2020,
 - Montant de la cotisation 2021,
 - Budget prévisionnel 2021.
 - Actions 2021,
 - Renouvellement des membres du Conseil d'Administration.
-

Rapport moral

- 2 ans d'existence pour Veille Citoyenne BRD.
- 29 adhérents.
- 2 axes principaux d'actions sur le territoire de BRD en conformité avec ses statuts :
 - démocratie participative,
 - suivi des projets structurants.
- Même si le contexte sanitaire a été pénalisant, VC BRD commence à être connue sur le territoire aussi bien des autres acteurs associatifs développant des activités comparables que des élus (présence de nombreux élus à la réunion publique du 5 octobre 2020).
- Elle commence à être reconnue et crédible par le sérieux de ses analyses et de ses propositions, fondant ses approches par le dialogue tout en étant ferme dans ses positions.
- Elle reste peu connue du grand public, sachant que le contexte sanitaire n'a pas permis de mener d'actions vers ce public

Bilan d'activité 2020

Consultation des candidats aux élections municipales de mars 2020 à partir d'un questionnaire portant sur :

- la démocratie participative pendant la campagne électorale,
- la démocratie participative durant la mandature,

- les grands enjeux au niveau intercommunal (projet de territoire, Conseil de Développement, PLUi, prise de compétence mobilité).

17 réponses obtenues sur 76 listes contactées (résultats en ligne sur notre site)

Les mesures de démocratie participative les plus citées :

- ouverture des commissions municipales aux non-élus,
- concertation en amont sur les projets,
- mise en place / reconduction de conseils municipaux des enfants / des jeunes,
- échanges entre élus et habitants en fin de réunion de conseil municipal,
- mise en place d'un budget participatif.

Les grands enjeux intercommunautaires :

- mise en oeuvre d'un projet de territoire avec une priorité pour la mobilité,
- prise de compétence mobilité pour les Balcons du Dauphiné,
- nouveau vote pour la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) pour les Balcons du Dauphiné.

Réunion publique du 5 octobre 2020 (40 participants)

- présentation des résultats de l'enquête auprès des candidats aux élections municipales,
- témoignages d'élus de 3 communes du territoire (Corbelin, Parmilieu et Tignieu-Jamezyieu) sur les mesures liées à la démocratie participative qu'ils ont déjà mises en oeuvre ou qu'ils projettent de mener au cours de la mandature,
- échanges sur la démocratie participative.

Avis sur l'enquête publique sur assainissement LYSED (octobre 2020)

- ciblage sur le devenir des boues restant comme déchets de la station d'épuration (sujet majeur en termes d'environnement, d'agriculture et de transition écologique),
- demande d'adjonction d'une unité de méthanisation à la station d'épuration,
- bien que notre demande n'ai pas été retenue, nos arguments ont été entièrement repris par le commissaire enquêteur.

PCAET LYSED : sollicitation sans résultat des élus (Président et Vice-président) sur le processus de concertation avec la société civile pour son élaboration.

Prise de compétence mobilité des communautés de communes

- décision de Veille Citoyenne à l'automne 2020 de mener une réflexion sur la prise de compétence mobilité
- élaboration avec PARFER Lyon Crémieu d'un document :
 - argumentant sur l'intérêt pour les communautés de communes de prendre cette compétence,
 - rappelant ce que prévoit la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM),
 - renvoyant à des vidéos – podcast sur le sujet.

- envoi de ce document mi-janvier 2021 à tous les élus communautaires de LYSED et des Balcons du Dauphiné

-
Mise en place de réunions mensuelles (1^{er} jeudi de chaque mois à 20h00)

- réunions ouvertes aux adhérents et sympathisants,
- objet de ces réunions : faire un point sur l'actualité de l'association et du territoire, échanger sur des thèmes proposés en séance par les participants,
- les réunions ont démarré en décembre 2020 (en visio).

Bilan financier 2020

Dépenses : 170,83 € (assurance, hébergement site internet)

Recettes : 325,00 € (cotisations adhérents : 290 €, dons : 35 €)

Solde 2020 : 154,17 €

Solde cumulé : 192,88 €

Adopté à l'unanimité.

Montant de la cotisation 2021

Montant de 10 Euros adopté à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2021

Prévisionnel Veille Citoyenne 2021

	Frais	Recettes
Serveur Site	48	
Assurances	115	
Divers fournitures	30	
Cotisations adhérents (30)		300
Dons		50
	193	350

Adopté à l'unanimité.

Actions 2021

PCAET LYSED

Le diagnostic du PCAET (non diffusé au public à ce jour) a été finalisé en décembre 2020 et validé par les élus début mars 2021

Les prochaines étapes concernent l'élaboration de la stratégie et du plan d'actions.

Les élus de LYSED ont commencé à donner quelques orientations sur la méthodologie prévue pour l'élaboration de la stratégie, mais pas de planning diffusé. LYSED n'a pas pour l'instant précisé quels seront les acteurs de la société civile associés à la définition de la stratégie.

Veille Citoyenne participera à ce PCAET en fonction de la méthodologie mise en place par LYSED. Nous mettrons en place un ou plusieurs groupes de travail chargés de faire des propositions aux élus.

A noter que le porteur de projet de l'unité de méthanisation d'Anthon a modifié au printemps dernier son projet sur le mode de valorisation du biogaz (injection dans le réseau GRDF à la place de cogénération avec production d'électricité et de chaleur).

Le Préfet de l'Isère a validé ce changement par un arrêté pris en octobre 2020, ce sans lancement d'une nouvelle enquête publique.

Le Maire d'Anthon a écrit au Préfet pour contester sa décision et a diffusé son courrier à tous les habitants de la commune.

Nous venons ce jour de mettre un courrier dans toutes les boîtes aux lettres des habitants d'Anthon :

- en donnant notre avis sur cette modification qui à nos yeux ne nécessite pas de nouvelle enquête publique,
- en argumentant sur les principales critiques émises sur ce projet que nous soutenons (odeurs, impact sur trafic routier et caractère agricole du projet),
- en faisant le lien avec le PCAET qui aura besoin de ce type de projet innovant pour tenir ses objectifs,
- en espérant que l'argent public servira plus à l'avenir à favoriser ce type de projet (il y a un projet potentiel sur Janneyrias) plutôt qu'à les bloquer.

Réflexion sur attractivité économique du territoire

Ce sujet est venu sur la table lors d'une réunion mensuelle suite à un échange critique sur la construction d'une nouvelle plateforme logistique à Villette d'Anthon. Les participants ont trouvé intéressant de mener une réflexion prospective sur les conditions qu'il faudrait remplir pour attirer sur le territoire des entreprises à plus haute valeur ajoutée technique, sociale et humaine (moins de consommation d'espace, meilleure qualification des salariés, ...).

Rudy lancera ce projet à court terme après calage des grandes orientations.

Participation de Veille Citoyenne à la 2ème édition de la Fête des Possibles en septembre

La Fête des Possibles a pour objectif de rendre visibles toutes les initiatives citoyennes qui construisent une société plus durable, humaine et solidaire, et d'inviter toutes et tous à découvrir ces initiatives puis à agir. Veille Citoyenne participera à cette manifestation.

Autres actions

Il est très difficile de faire des prévisions en fonction de la situation sanitaire (possibilité notamment d'organiser des réunions en présentiel)

Les projets seront choisis au fil de l'eau en fonction de l'actualité (enquêtes publiques, nouvelles lois, décisions des CC, ...)

De nombreux échanges ont eu lieu suite à la présentation de ce plan d'actions 2021.

Plusieurs participants ont notamment insisté sur l'importance de la mobilité douce (mode actif de déplacement) sur notre territoire. Les Balcons du Dauphiné vont dans le bon sens pour le vélo de loisir avec notamment la mise en œuvre de la Viarhônga et de la voie verte Crémieu-Arandon. Il n'y a par contre pour l'instant que quelques tronçons de pistes cyclables internes à quelques communes sur LYSED, essentiellement pour des activités de loisirs. Un travail important est à faire pour l'utilisation du vélo pour des déplacements autres que de loisirs (trajet domicile-travail, formalités, achats, ...) sur notre territoire. Veille Citoyenne va mettre en place un groupe de travail sur cette thématique dans le cadre des réflexions sur le PCAET.

Le plan d'actions 2021 est approuvé à l'unanimité.

Renouvellement du Conseil d'Administration (CA)

Selon les statuts de l'association :

- le CA est entièrement renouvelé chaque année,
- il est composé de 5 à 11 membres,
- le vote a lieu à main levée.

Les candidats sont les suivants :

Geneviève BERNARD (Annoisin-Chatelans)

Catherine BODET (Anthon)

Michel CHINCHOLE (Tignieu-Jamezieu)

Martine FULLY (Chavanoz)

Yvan GAUTRONNEAU (Sermérieu)

Ludovic ROBLETTE (Chavanoz)

André MANSIAUX (Villette d'Anthon)

Rudy WITTEMANN (Annoisin-Chatelans)

Candidatures validées à l'unanimité